



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch

Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch

Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch

Foglio ufficiale svizzero
di commercio

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VS

1. Débitrice: **TORRENT Saràl**, Les Ilettes, secteur 2, Le Larret 16,
1870 Monthey
2. **Remarques:** Dans la liquidation susmentionnée, sont déposés
à l'Office des Faillites dès le 12 février 2016 :

1. l'inventaire

2. l'état de collocation

3. la décision de l'administration de la faillite de ne pas intro-
duire action en responsabilité contre les personnes qui ont
coopéré à la fondation, les associés-gérants et les contrôleurs,
art. 827 CO.

Un délai de dix jours dès la présente publication est imparti
aux créanciers pour :

1. porter plainte contre les opérations d'inventaire.

Un délai de vingt jours dès la présente publication est imparti
aux créanciers pour :

2. intenter action contre l'état de collocation, sinon il sera ac-
cepté (art. 250 LP);

3. se prononcer sur la proposition de l'administration de la
faillite de renoncer à introduire action en responsabilité selon
l'art. 827 CO.

Au cas où la majorité des créanciers accepterait la proposition
de l'administration de la faillite ; chaque créancier pourra de-
mander, dans le même délai péremptoire de 20 jours, la ces-
sion des droits de la masse (art. 260 LP), concernant
d'éventuelles actions en responsabilité contre les personnes
qui ont coopéré à la fondation, les associés-gérants et les con-
trôleurs, art. 827 CO.

Tous les documents indiqués ci-dessus peuvent être consultés
à l'Office des Faillites de Monthey.

Office des Faillites de Monthey D. Gillabert, Préposé
1870 Monthey

02659637



Freitag - Vendredi - Venerdì, 12.02.2016, No 30, Jahrgang - année - anno: 134

Konkurse - Faillites - Fallimenti Kollokationsplan und Inventar - Etat de collocation et inventaire - Graduatoria e inventario